

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
2 Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D2025-4-7**

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 34

Votants : 40

**Objet : Vote du budget
primitif 2025 du Budget
principal**

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 08 avril à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 19 Mars 2025

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur JEANNOT Philippe, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MARSALT Annie, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame TEXIER Valérie, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle, Monsieur DEMOUGEOT Emmanuel

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame PROUST Fabienne

Pouvoirs :

Madame BERNARDEAU Lydie a donné pouvoir à Monsieur DELIGNÉ Thierry
Madame CHAUSSEY Francine a donné pouvoir à Monsieur BARANGER Johann
Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur ATTOU Yves
Monsieur OLIVIER Pascal a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc

Absent(s) : Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur SIRAUD Pierre

Excusé(s) : Madame BERNARDEAU Lydie, Madame CHAUSSEY Francine, Madame JUNIN Catherine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Madame TRANCHET Myriam

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU le projet de territoire validé le 19 juillet 2022 ;

CONSIDERANT le débat d'orientation budgétaire tenu en Conseil communautaire lors de sa séance du 25 février 2025 ;

Monsieur le Président expose :

Mesdames et messieurs,

Suite au débat d'orientation budgétaire tenu lors de la séance du Conseil communautaire du 25 février 2025, il est proposé d'approuver le budget principal 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- **D'APPROUVER** le budget principal 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Budget principal	BP 2025
Section de fonctionnement	14 055 258,38 €
Section d'investissement	5 675 593,80 €

Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 08/04/2025
Publié le 10/04/2025
Transmis en sous-préfecture le



Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

